



## PRÉFET DE LA GUYANE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cayenne, mardi 17 octobre 2023

#### **Commission d'Attribution Foncière (CAF) « Agriculteurs » 191 hectares du foncier de l'État attribués à des agriculteurs guyanais**

L'installation d'agriculteurs guyanais sur le foncier de l'État se poursuit et permet de structurer la filière agricole et de renforcer l'autonomie alimentaire du territoire. Conformément aux engagements pris en 2023, la commission qui s'est tenue le 26 septembre s'est réunie à nouveau, en présence de la présidente de la SAFER de Guyane.

Mardi 26 septembre 2023, la CAF « Agriculteurs » s'est réunie afin d'examiner 19 dossiers de demandes de jeunes diplômés en agriculture et d'agriculteurs professionnels expérimentés souhaitant développer leur exploitation. Les demandes examinées portaient sur cinq communes différentes : Montsinéry-Tonnegrande, Roura, Sinnamary, Mana et Saint-Laurent du Maroni.

Comme pour la commission du mois de juillet, la présidente de la SAFER a été invitée à participer aux échanges lors de l'examen technique des dossiers, ainsi que les représentants des trois principaux syndicats agricoles.

Treize dossiers ont reçu un avis favorable à l'unanimité des membres présents, trois dossiers ont été ajournés et reportés pour un examen lors d'une prochaine commission et trois avis défavorables ont été rendus. Les treize attributions représentent 191 ha au total, ce qui porte la surface du foncier agricole attribué aux agriculteurs à 2 800 ha depuis 2020.

La prochaine commission est prévue le 9 novembre prochain et examinera une dizaine de dossiers. L'attribution de terrains du foncier de l'État sera bientôt coordonnée avec l'action de la SAFER, dont le programme pluriannuel est en cours d'élaboration. L'État est pleinement mobilisé pour contribuer au développement de l'agriculture en Guyane.

#### **Contact presse :**

**Service régional de la communication interministérielle**

[communication@guyane.gouv.fr](mailto:communication@guyane.gouv.fr)

[www.guyane.gouv.fr](http://www.guyane.gouv.fr)